

Chammas & Marcheteau conseille Bpifrance, Angelor et UI Investissement dans le tour de financement de Dillico (Biotech)

Chammas & Marcheteau a conseillé Bpifrance, Angelor et UI Investissement dans le cadre du tour de table en *seed* de Dillico, aux côtés des fonds GP Compas et Deepbright One, ainsi que d'investisseurs privés et de *family offices*, dont son investisseur historique Deeperly. Ce financement en capital vient compléter un soutien non dilutif accordé dans le cadre du plan France 2030 ainsi qu'un nouveau financement bancaire. L'ensemble de ces apports représente un total de 7,5 millions d'euros.

Fondée en 2022, Dillico est une entreprise française de biotechnologie qui développe une solution de rupture dans la production de vaccins et thérapies à base d'ARNm. Grâce à son procédé modulaire et standardisé, Dillico permet une production plus rapide, flexible et économique, répondant aux enjeux actuels de souveraineté sanitaire et de réactivité face aux pandémies.

Ce financement va permettre à Dillico d'accélérer son développement en lançant la commercialisation de ses équipements innovants.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Stéphanie Bréjaud** (associée), **Jeanne Cormerais** et **Vincent Lopez** (avocats) sur les aspects *corporate*, de **Christophe Moreau** (associé) et **Hugo Latrabe** (avocat) sur les aspects fiscaux, et de **Coline Bied-Charreton** (associée) et **Floriane Maginot** (avocate) sur les aspects sociaux.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.